Ce 17. Juin 1769

from MS. 18507
forges de Belfort

Monsieur

Je ne puis refuser a M.r Noblat
Commissaire des guerres a Belfort
Propriétaire de la terre de Morvillars
de vous recommander le mémoire
que j'ay l'honneur de vous envoyer
par lequel il demande protection dans
l'affaire qui l'a au Conseil contre les
Propriétaires ou fermiers des forges
de Belfort et de Grandvillars, qui
sollicitent la destruction de la tirerie de
fils de fer qu'il fait valoir dans sa
terre. cet établissement paroissant très
bien monté, et ne pouvant être que
très utile au Royaume, puis qu'il procure
des fils de fer qu'on étoit obligé
auparavant de tirer de l'Etranger,
je crois qu'il mérite d'être soutenu.
Je m'en rapporte a cet égard a ce que
vous jugerez convenable de faire en
faveur de M. Noblat.

Je Suis avec un respectueux attachement

Monsieur

Votre très humble et
très obeissant serviteur

Wurtz

LJS 180